

grands terriaux de la ville » ¹, dans l'axe de la rue de Constantine, l'autre dans l'axe de la rue Grenette, encadrant ce qu'on nomme le Grand Clos de Lyon ². Le cloître Saint-Just, laissé en dehors de la fortification générale pour ne pas compliquer la défense, et le cloître Saint-Jean ont reçu chacun une enceinte particulière. Quelques poternes pratiquées dans l'épaisseur des murs permettent seules de passer, et les portes de Bourgneuf et de Pierre-Scize s'échelonnent, comme autant de barrières difficiles à franchir, le long de la route qui mène de l'entrée de Lyon vers le nord au pont de Saône ³.

Un pareil système de défense suffirait à lui seul pour révéler la misère et les tourments de ceux qui l'ont conçu ; mais le spectacle qui se déroule à l'intérieur des murs n'est pas moins suggestif. A part la modeste chapelle de Saint-Thomas élevée sur l'ancien forum de Fourvière vers 1180 ⁴ et le cloître de Saint-Just sur la montagne sainte, les collines, toutes en cultures, n'offrent guère comme habitations que des recluseries, c'est-à-dire de petites maisons composées d'une cellule et d'un oratoire où des individus, hommes ou femmes, réputés pour leurs bonnes mœurs, sont admis à vivre des charités de la ville et des particuliers, dans l'isolement et la prière ⁵. A l'exception de la paroisse Saint-Nizier et de ses alentours immédiats, la presque île, malgré la présence de quelques artisans, n'est elle aussi qu'une campagne, exploitée par les religieux des abbayes et les paysans des bourgs (vignerons, jardiniers, laboureurs) ⁶, à travers laquelle circule la « grande charrière » (la rue Mercière) ; et son caractère rural va s'accroissant au-delà

1. Nommées de 1406 (*Arch. mun., Inv., t. II, p. 4*).

2. *Magnum claustrum civitatis Lugduni*.

3. Sur les fortifications de Lyon au moyen âge, voir G. Guigue, *les Tard-Venus*, Lyon, 1886 ; *les Recluseries de Lyon*, p. 96, n. 1 ; Vermorel, *les Fortifications de Lyon au moyen âge*, dans *Revue Lyonnaise*, mars 1881. Il n'y a rien à tirer de L. Niepce, *Lyon militaire*, qui n'est qu'une maladroite complication.

4. *Ecclesia sancti (ou beati) Thome de Forverio* (*Cartulaire lyonnais*, t. I, nos 217, 223, 285, 421 ; II, no 575, etc., tous testaments du XIII^e siècle). On trouve cependant dans un acte du 1^{er} juillet 1263 : *capellam beate Marie et sancti Thome de Forverio* (t. II, no 617).

5. V. Guigue, *les Recluseries de Lyon*, dans *Bibl. hist. du Lyonnais*, p. 74-117. — Sur onze recluseries, six se trouvent sur le versant des collines de la rive droite de la Saône (Saint-Epipoy, Sainte-Marguerite, Saint-Barthélemy, Sainte-Marie-Madeleine, Saint-Martin des Vignes, Saint-Clair-sous-Sainte-Foy), quatre sur le versant ou au pied de la Croix-Rousse (Saint-Vincent, Saint-Marcel, Saint-Sébastien, Saint-Clair-du-Griffon), une à Ainay (Sainte-Hélène).

6. V. en appendice, *les Bourgs lyonnais*.